

Urgence climatique : « Pour une conférence sur la tarification du carbone, en septembre »

Les économistes Géraud Guibert et Christian de Perthuis, spécialistes du climat, estiment, dans une tribune au « Monde » qu'il faut d'urgence relancer le débat public pour une tarification du carbone, avec l'organisation d'une conférence avec tous les citoyens et les acteurs du secteur, à la rentrée.



« Une partie des recettes doit financer des solutions alternatives aux usages des énergies fossiles. » INGRAM / PHOTONONSTOP

Tribune. Alors que la fin du quinquennat d'Emmanuel Macron était censée mieux prendre en compte l'urgence climatique, la question du prix du carbone semble enterrée. Les pouvoirs publics s'appêtent à botter en touche sur cette question qui fâche.

La convention citoyenne a reporté à plus tard toute décision sur ce point. Dans son rapport annuel, le Haut Conseil pour le climat considère le sujet comme optionnel par rapport à des mesures de nature réglementaire.

Avec un prix des énergies fossiles divisé par deux à la suite du Covid-19, il convient d'être lucide : une grande partie des objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie qui vient d'être adoptée risquent de ne pas être atteints. Les priorités d'action rappelées par la convention citoyenne, comme l'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments ou le basculement vers le fret ferroviaire, vont buter sur les questions de financement.

Faute de sous-jacents économiques solides, le pays va se cantonner dans l'écologie déclarative. Les changements de comportement requis pour répondre à l'urgence climatique seront à nouveau reportés à plus tard.

La tarification du carbone n'est certes qu'un outil pour réaliser la transition énergétique et d'autres leviers sont à actionner. Mais son rôle est crucial, surtout en période de faiblesse du prix des énergies fossiles.

Il existe un consensus sur l'importance d'un prix du carbone

Prenons l'exemple du fonds Chaleur de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui distribue des soutiens aux acteurs territoriaux investissant dans des chaudières au bois ou au biogaz. Dès que la fiscalité carbone s'appliquant au fioul ou au gaz d'origine fossile augmente, l'agence peut augmenter le nombre des opérations à financement constant. C'est pourquoi le gel de la taxe carbone en 2018 a été une mauvaise nouvelle pour ces projets. La chute du prix du pétrole intervenue depuis aggrave la situation. A financement inchangé, le nombre de projets réalisables s'effondre.

Le paradoxe de la situation est qu'il existe une forme de consensus sur l'importance d'un prix du carbone. La plupart des travaux des économistes montrent son efficacité, l'inaction climatique étant beaucoup plus coûteuse.

Le renforcement de la tarification carbone est une composante majeure du Green Deal européen. Lorsqu'on les fait dialoguer sur des bases solides, les différentes parties prenantes – patronat, syndicat, ONG, élus territoriaux et nationaux – sont capables de trouver des solutions favorisant le nécessaire renchérissement des énergies fossiles.

De nombreux citoyens reconnaissent qu'il faut cesser d'opposer la fin du monde à la fin du mois pour construire des solutions à la fois socialement justes et écologiquement efficaces.

Le débat sur la tarification doit donc être relancé. Le contexte actuel de faiblesse du prix de l'énergie le permet sur des bases nouvelles. Nous proposons donc l'organisation d'une conférence tarification carbone associant les parties prenantes dont les préconisations seraient soumises à un groupe de citoyens tirés au sort, chargé de valider leur pertinence.

L'échelle européenne en matière de tarification carbone

La feuille de route de cette conférence serait triple. Primo : rappeler l'importance de l'échelle européenne en matière de tarification carbone. D'abord parce que la prise en compte des émissions incorporées dans les importations ne peut s'effectuer qu'au niveau européen. Ensuite, pour veiller au bon fonctionnement du système européen d'échange de quotas qui couvre déjà près de la moitié des émissions de CO₂.

Enfin, parce que la taxation du carbone restant du ressort des décisions nationales gagnerait beaucoup à être coordonnée avec nos partenaires européens. La France pourrait à cet égard proposer une coalition des pays qui veulent aller de l'avant.

Deuxio : proposer une reprise de la hausse de la taxe carbone nationale qui tienne compte de l'évolution du prix de l'énergie hors taxe. Ce qui compte pour les citoyens et les acteurs économiques, c'est le prix de l'énergie toutes taxes comprises. La fronde des « gilets jaunes » a du reste été déclenchée par la concomitance du relèvement de la taxe et d'une escalade des cours mondiaux du pétrole.

Nous soumettons donc au débat l'idée d'un accroissement initial important pour contrarier l'effet délétère de la faiblesse du prix des énergies fossiles. Cet accroissement serait réajusté à intervalles réguliers pour obtenir un renchérissement graduel du prix des énergies fossiles toutes taxes comprises. En cas d'emballlement momentané des cours mondiaux, une partie de la hausse pourrait même être effacée pour conserver la prévisibilité de la trajectoire.

On ne peut laisser de côté la question du prix du carbone

Tertio : la conférence devrait, pour obtenir le consensus citoyen, se prononcer sur l'usage fait du produit de la taxe carbone. Un compromis est ici à trouver entre trois destinations possibles. Pour répondre à l'exigence de justice sociale, une partie des recettes doit être redistribuée vers les bas revenus. Une autre partie doit cibler le financement des solutions alternatives aux usages des fossiles dans le cadre de la transition énergétique.

Sur le plan macro-économique, il est enfin souhaitable que des baisses d'impôts accompagnent le renchérissement de la taxation énergétique. A n'en pas douter, cet arbitrage entre les trois usages possibles de la taxe carbone sera l'une des tâches les plus ardues, mais aussi la plus utile, de la conférence.

Pour envoyer un signal fort face à l'urgence climatique, il conviendrait de réunir cette conférence dès la rentrée. Car le temps est compté. On ne peut à la fois reconnaître l'urgence climatique et laisser de côté la question du prix du carbone. Alors, avançons. Et vite !

Géraud Guibert (Président de La Fabrique Ecologique, fondation transpartisane) et Christian de Perthuis (Professeur à l'université Paris Dauphine-PSL, fondateur de la chaire Economie du climat)

Tribune issue du Monde.fr disponible ici :

https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/07/24/urgence-climatique-pour-une-conference-sur-la-tarification-du-carbone-en-septembre_6047130_3232.html